

~~B 1008~~
BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ DE LYON
LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

A. BON

LA PRISE DE KALAMATA
PAR LES FRANCS EN 1205

EXTRAIT
DES
MÉLANGES CHARLES PICARD

PRESSES UNIVERSITAIRES
DE FRANCE

1949

Bibliothèque Maison de l'Orient



154185

B 1008



LA PRISE DE KALAMATA PAR LES FRANCS EN 1205

On sait que le Péloponèse fut conquis au début du XIII^e siècle par un groupe de chevaliers français venus en Orient avec la 4^e Croisade. D'après les conventions qui réglaient le partage des territoires de l'ancien Empire byzantin, le Péloponèse devait revenir pour la plus grande part à Venise ; seule la région de Corinthe, d'Argos et de Nauplie en avait été détachée au bénéfice de Boniface de Montferrat, devenu roi de Salonique. Celui-ci vint prendre possession de ces terres dans l'hiver 1204-1205 ; il s'y heurta à la résistance de Léon Sgouros, maître des trois forteresses, devant lesquelles Boniface dut se contenter de mettre le siège.

Pendant ce temps, Geoffroy de Villehardouin, neveu et homonyme du chroniqueur, avait gagné l'Orient par ses propres moyens : plusieurs groupes de croisés, plutôt que d'aller à Venise rejoindre le gros de l'armée, avaient préféré s'embarquer directement pour la Palestine, les uns en Flandre, les autres à Marseille ou à Brindisi. Un certain nombre, dès qu'ils connurent la prise de Constantinople, décidèrent d'y aller dans l'espoir de recueillir une part du butin et des terres. Mais la nef sur laquelle s'embarqua Villehardouin fut emportée par la tempête et jetée au début de l'hiver 1204-1205, sur la côte Sud-Ouest du Péloponèse ; elle avait subi des avaries, et Geoffroy fut obligé de rester dans la ville de Methonè ou Modon. Il ne tarda pas à s'y lier avec un des grands propriétaires grecs, et avec son aide à conquérir un véritable fief qui devait s'étendre jusqu'en Élide. Mais cet allié grec étant mort, Geoffroy se trouva isolé ; ayant appris qu'une armée de croisés était dans le pays, il se décida à la rejoindre. C'est

ainsi qu'il arriva auprès de Boniface de Montferrat, sous les murs de Nauplie. Il retrouva dans l'armée un ami, en la personne de Guillaume de Champlitte, surnommé le Champenois parce qu'il était petit-fils de Hugues I^{er}, comte de Champagne. C'est à lui qu'il parla de la « Morée », de ces terres fertiles, et qui seraient faciles à soumettre. Il le décida à en entreprendre avec lui la conquête ; Geoffroy s'engageait à le reconnaître comme son suzerain. Boniface ne s'opposa pas à cette entreprise, qui d'ailleurs mettait en cause des territoires revenant à Venise, et dont il pourrait se considérer comme le suzerain, s'ils étaient conquis par ces chevaliers. C'est ainsi qu'au printemps de 1205 une centaine de chevaliers partirent de Nauplie pour conquérir la Morée ; une partie faisait la route par mer.

Leur plan de campagne semble avoir été simple : ils suivirent les côtes de l'Achaïe, puis de l'Élide, pour arriver jusqu'en Messénie. Cette marche offrait plusieurs avantages : elle leur permettait d'occuper rapidement les riches plaines de l'Ouest, de prendre possession des quelques forteresses qui jalonnaient la côte et dont l'occupation leur assurerait une domination définitive de toute la région, en même temps que des communications faciles par mer avec l'Occident et avec Constantinople.

C'est sur un détail de la conquête de la Messénie que nous voudrions confronter les sources et les données topographiques et archéologiques. Nos sources principales pour cette campagne sont : Nicétas Choniate, *La conquête de Constantinople* de Geoffroy de Villehardouin, et les diverses versions de la *Chronique de Morée*. Le premier, malheureusement, ne donne sur cet épisode que des indications si brèves qu'elles sont dépourvues de tout intérêt : il se contente, après avoir suivi Boniface de Montferrat jusqu'à Corinthe, de résumer en quelques lignes toute la conquête du Péloponèse¹.

Des deux autres sources, le récit de Villehardouin est

1. NICETAS CHONIATE, *Urbs capta*, chap. 9 ; *C SHB*, 806-807 ; *PG*, CXXXIX, col. 997.

considéré à juste titre comme très supérieur à la *Chronique de Morée* : son auteur fait preuve en général d'une très grande précision dans la chronologie des événements et dans les détails ; sur les faits qui nous occupent il devait être particulièrement bien informé, puisqu'il s'agit de son neveu ; et il devait en avoir un souvenir très net, puisqu'il semble avoir composé sa chronique dans l'hiver 1207-1208, peu après la mort de Boniface de Montferrat, dernier épisode qu'il nous ait conté¹.

La *Chronique de Morée*, au contraire, a été rédigée plus d'un siècle après les événements ; on y a reconnu depuis longtemps un grand nombre d'erreurs ou de confusions, surtout pour la période des débuts de la conquête. Il est inutile de les rappeler, mais elles suffisent à jeter un doute sur toutes les indications que fournit cette source, quand elle ne s'accorde pas avec ce que nous conte Villehardouin². Il y a cependant un point dans le récit de la conquête de la Messénie, où, à notre avis, on peut se demander si ce n'est pas la *Chronique de Morée* qui est plus exacte que Villehardouin, et cela dans la mesure où l'archéologie semble lui donner raison.

Voici les faits, tels qu'ils sont présentés par Villehardouin : « Guillaume de Champlitte et Geoffroy de Villehardouin... entrèrent en la terre de Morée et chevauchèrent jusqu'à la cité de Modon. (Ici vient le récit de l'attaque tentée par Michel Ange Comnène, despote d'Épire, pour chasser les Francs, et qui se termine à l'avantage de ces derniers.) Et alors ils s'en retournèrent très heureux et très joyeux à la cité de Modon. — Après, ils chevauchèrent vers une cité qu'on appelle Coron, qui était sur la mer, et ils l'assiégèrent.

1. Le récit de la conquête du Péloponèse en 1205 est fait par Geoffroy DE VILLEHARDOUIN, *La Conquête de Constantinople*, § 326-330, éd. E. Faral, t. II (*Classiques de l'histoire de France au Moyen Age*, XIX), Paris, 1939, p. 136-140. Sur les qualités historiques de l'œuvre de Villehardouin, voir E. FARAL, *Introduction à l'édition de La Conquête de Constantinople*, t. I, Paris, 1938, p. XIII-XVI, et Jean LONGNON, *Recherches sur la vie de Geoffroy de Villehardouin*, Paris, 1939, p. 95-97.

2. Cf. J. LONGNON, *Chronique de Morée*, Paris, 1911, p. XXXIII-XLV.

Et ils n'avaient guère été longuement devant, quand la cité leur fut rendue. Et Guillaume la donna à Geoffroy de Villehardouin, et celui-ci en devint son homme et y mit garnison de ses gens. Après, ils allèrent à un château qu'on appelle la Chalemate, qui était très fort et très beau, et ils l'assiégèrent. Ce château leur donna beaucoup de mal, et très longuement ; et ils restèrent devant tant qu'il leur fut rendu ; et alors un grand nombre de Grecs du pays se rendirent à eux, plus qu'ils n'avaient fait auparavant¹. »

Les diverses versions de la *Chronique de Morée* racontent les événements suivant un ordre différent.

Dans la chronique grecque, la petite armée du Champenois occupe au passage la ville basse d'Arkadia, sans pouvoir forcer la forteresse, l'absence de port rendant impossible de faire appel aux hommes et au matériel transportés sur les bateaux. Puis elle arrive devant Modon qui était démantelée. Elle se rend à Coron, dont le château était en mauvais état, mais dans une position très forte. Les Francs mettent leurs machines de siège en action et les habitants offrent leur reddition. Après avoir garni la place de troupes, les conquérants se portent vers Kalamata ; « ils trouvèrent le château en mauvais état et transformé en monastère » :

Τὸ κάστρον ἦσαν ἀχαμνόν, ὡς μοναστήριον τὸ εἶχαν.

Ils l'attaquent et le prennent sans peine, la population se soumet². C'est ici que se place le récit de la bataille qui arrête un moment les progrès de la conquête et se termine par la victoire des Francs. Revenus à Kalamata, dont la région leur paraissait particulièrement fertile et riante, les chefs discutèrent sur la suite des opérations ; ils renvoyèrent les vaisseaux et décidèrent, avant de pénétrer dans l'intérieur, de prendre Arkadia et la petite forteresse d'Araklovon à l'entrée des défilés de l'Alphée. Le fort d'Arkadia était placé sur un

1. G. DE VILLEHARDOUIN, *La conquête de Constantinople*, § 328-330.

2. *Χρονικόν τοῦ Μορέως*, éd. J. Schmitt, Londres, 1904, suivie par P. P. Kalonaros, Athènes, 1940, v. 1679-1714.

rocher élevé et possédait une tour puissante, construite par les « Hellènes » ; il fallut un siège en règle pour obtenir la reddition des habitants¹.

La chronique française suit le même ordre chronologique : elle précise que Coron fut prise le jour même où furent mis en batterie les pierriers et mangonneaux, mais que les Francs ne s'y attardèrent pas « pour ce que la contrée n'estoit mie aaisié pour leurs chevaux ». Ils allèrent à Kalamata où ils mirent le siège, mais les habitants se rendirent aussitôt ; le récit de la bataille entre Grecs et Francs est omis. — Mais le Champenois demeura environ un mois à Kalamata, car « si lui plut moult la contrée » ; puis il continua vers Arkadia dont le donjon résista « pour ce que il estoit assis sur une pierre bise et avoit une bonne tour dessus, de l'ovre des jaians ». Il dut se rendre cependant devant le tir de l'artillerie².

La chronique aragonaise se contente d'énumérer brièvement les faits sans rien changer au fond du récit ; elle omet également de mentionner la bataille, mais signale que les Francs soumièrent les villages autour de Kalamata³.

Les diverses versions de la *Chronique de Morée* ne disent rien de l'attribution de Coron en fief à Geoffroy de Villehardouin ; mais elles relatent que, plus tard, au moment de l'établissement de la liste des terres distribuées à chacun, Guillaume de Champlitte, sur le point de partir pour la France, fit don de la terre et du château de Kalamata à son compagnon ; la chronique grecque cite en outre Arkadia⁴. En effet, Kalamata resta toujours par la suite la propriété personnelle de Geoffroy et de ses successeurs : c'est dans ce château que devait naître le second fils de Geoffroy, Guillaume.

Entre ces deux traditions, si l'on préfère, comme on le fait généralement, celle de Villehardouin, on explique la subs-

1. *Ibid.*, v. 1715-1790.

2. *Livre de la Conquête*, § 110-116, éd. J. Longnon, Paris, 1911, p. 37-39.

3. *Libro de los fechos*, § 112-114, éd. Morel-Fatio, *Publications de la Société de l'Orient latin*, Série historique, IV, Genève, 1885, p. 27-28.

4. *Χρονικὸν τοῦ Μορέως*, v. 1862-1865 ; *Livre de la Conquête*, § 124 ; *Libro de los fechos*, § 136.

titution de Kalamata à Coron, comme fief personnel de Geoffroy, par la nécessité où les seigneurs de Morée furent d'abandonner Coron et Modon revendiqués par Venise. L'explication est plausible, mais aucun texte ne fait allusion à cette substitution¹.

Mais il convient d'examiner de plus près ce que disent précisément les textes. Celui de Villehardouin présente certains détails qui peuvent surprendre : tout d'abord l'absence de toute mention d'Arkadia, qui a dû cependant toujours être une forteresse difficile à prendre, par sa situation sur un rocher élevé et très abrupt, et par ses fortifications en partie antiques. D'autre part, il présente le château de Kalamata comme très beau et très fort : or ce château est sur une colline qui n'a rien d'imposant ; il est loin d'avoir la silhouette hardie de celui d'Arkadia. Enfin le fief, dont Coron serait le centre, paraît de dimensions bien exigües pour être donné à celui qui fut le premier compagnon et l'ami de Guillaume de Champlitte.

À l'auteur de la *Chronique de Morée*, on peut reprocher en général, nous l'avons dit, de nombreuses erreurs dans l'exposé des faits ; mais on doit admettre qu'il connaissait bien les lieux : ses indications géographiques et topographiques sont exactes² ; or il estime que la contrée de Coron « n'estoit mie aaisié pour leurs chevaux ». Quant à Kalamata, la région en est vantée par les versions grecque et française pour sa fertilité et son agrément ; elle est vaste, propre pour la cavalerie, et elle peut constituer un fief qui, à côté des larges plaines de Morée que se réservait le prince, ne paraît pas indigne de son premier et plus cher compagnon. Enfin dernier détail particulièrement précis : le château de Kalamata était, dit la chronique grecque, en mauvais état, et, pour l'expliquer,

1. K. HOPF, *Geschichte Griechenlands vom Beginn des Mittelalters bis auf unsere Zeit*, dans ERSCH-GRÜBER, *Allgemeine Encyclopädie der Wissenschaften und Künste*, t. 85, Leipzig, 1867, p. 225 a, suppose que Villehardouin a obtenu à l'origine Kalamata et Coron, et qu'en compensation de la seconde, il reçut plus tard Arkadia ; aucun texte ne le dit.

2. Cf. en particulier, A. ADAMANTIOU, *Τὰ χρονικά τοῦ Μορέως*, ΔΙΕΕΕ, VI, 1906, p. 474 sqq.

elle ajoute qu'on y avait installé un monastère. Or l'examen des ruines du donjon de ce château révèle clairement que celui-ci a été en partie construit sur une petite église de style byzantin antérieure au début du XIII^e siècle¹. Ce sanctuaire n'a pas été détruit, mais englobé dans la maçonnerie d'une énorme tour, à l'intérieur de laquelle quelques voûtes, en particulier deux petites coupes et la moitié d'une abside se sont conservées.

Ce détail précis, signalant un fait unique et sûr, montre que l'auteur de la chronique était bien informé sur ce point particulier. C'est pourquoi, malgré les qualités de précision que l'on reconnaît habituellement, et à juste titre, à Geoffroy de Villehardouin, nous nous demandons si une erreur ne s'est pas glissée ici dans son récit, correspondant simplement à l'omission du siège d'Arkadia. Ils suffirait d'attribuer à Arkadia ce qu'il dit de la prise de Kalamata, et de dédoubler ce qu'il dit de Coron — la première partie, le siège s'appliquant bien à cette place — le reste, le don du fief à son neveu, devant s'entendre de Kalamata, pour rétablir les faits dans leur succession probable, conforme à la tradition retenue par la *Chronique de Morée*².

Telle est l'hypothèse que nous proposons. Elle permet de faire l'économie d'une autre hypothèse, le remplacement du fief, bien mesquin, de Coron, cédé à Venise, par celui de Kalamata : elle s'appuie sur la tradition en faveur de laquelle l'archéologie apporte un de ces témoignages concrets et irréfutables dont l'historien doit toujours tenir compte.

A. BON.

1. Ces vestiges, qui n'ont jamais été signalés encore, ont fait l'objet d'une communication au VI^e Congrès d'Études byzantines, à Paris, 1948.

2. HOPF, *l. l.*, p. 235 a, a considéré comme un argument en faveur de l'attribution de Coron comme fief à Geoffroy de Villehardouin le fait que celui-ci a fait certains dons à l'évêque de Coron et l'a exempté de l'*akrostichon* : cf. Innocent III, *Ep.*, XIII, 23 ; *PL*, CCXVI, col. 221-222. L'argument ne nous paraît pas décisif ; le texte, datant seulement de 1210, ne cite Geoffroy que comme prince d'Achaïe sans faire allusion à aucun autre titre.

